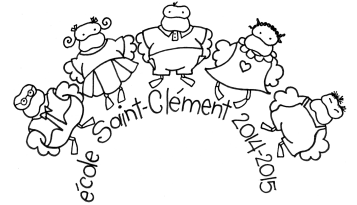


Conseil d'établissement 2014-2015
École Saint-Clément



LE LUNDI 8 JUIN 2015

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice EST

PROCÈS-VERBAL

Qualité	Nom	Présent	Absent
Présidente	Diane Pemberton-Smith	X	
Vice-président	Éric Boucher	X	
Trésorière	Nathalie Goetz	X	
Directrice	Isabelle Boivin	X	
Directeurs adjoints	Guillaume Smith-Desbiens	X	
	Sylvain Binette	X	
Enseignants	Hélène Chagnon	X	
	Annie-Claude Desroches	X	
	Véronique Matteau	X	
	Andréanne Borduas	X	
	Jean-Marc Chalifour	X	
	Jocelyne Legault	X	
Personnel de soutien	Danielle Hudon	X	
	Geneviève Gauthier	X	
Membres Parents	Diane Pitre	X	
	Patricia Gravel	X	
	Michèle Hogue	X	
	Jean Desaulniers	X	
	Valérie Pelletier	X	
	Maria Sioufi	X	
Membre de la communauté	Tania Naim	X	
	Sébastien Moïse	X	

PROCÈS VERBAL

1. Prises des présences et vérification du quorum
Le quorum étant constaté, la rencontre peut débuter.
2. Période de questions du public

Quatre parents (Stéphane Joly, Kevin McDermott, Pierre Beaudoin et Gabriel Chan) sont présents afin de faire part au CÉ de leurs inquiétudes relativement aux installations sanitaires de l'édifice Est.

Mme Boivin indique qu'un courriel est à venir à ce sujet afin d'expliquer aux parents que des rénovations aux quatre petites salles de toilettes situées sur les étages seront entreprises sous peu (l'appel d'offre est en attente). Cependant, les rénovations des salles de toilettes au sous-sol sont retardées étant donné que les fonds n'ont pas été débloqués par le gouvernement. Ce n'est pas la Commission scolaire qui est en cause.

Il est également à noter qu'un journaliste du journal de Ville Mont-Royal est présent (Thomas Éthier).

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Diane Pemberton-Smith

Appuyé par : Valérie Pelletier

4. Lecture et adoption du procès-verbal du C.É. du 25 mai 2015

Proposé par : Maria Sioufi

Appuyé par : Andréanne Borduas

5. Plan d'action contre l'Intimidation (présentation des résultats du sondage)

La direction présente les résultats du sondage via un Powerpoint.

La direction explique avoir suivi une formation d'une journée pour savoir comment administrer le sondage et assurer la compréhension des questions par les élèves. Les membres de la direction ont été accompagnés par les enseignants et les TES. La durée du sondage par groupe a été d'environ 1 heure. La démarche a été appuyée par le département de psychoéducation de la CSMB.

La direction affirme qu'il est normal que les résultats diffèrent entre les deux édifices étant donné, notamment des différences au niveau de l'aménagement intérieur et extérieur des deux édifices.

Les pistes et recommandations pour l'édifice Ouest sont :

- Mettre en place des actions de prévention et d'intervention qui ciblent les lieux (deux cours d'école) ;
- Renforcer la dénonciation ;
- Développer davantage le niveau d'empathie ;

-Améliorer la prise de position claire et l'intervention des adultes face à des gestes de violence.

Quant à l'Est :

-Augmenter le taux d'empathie des élèves.

-Programme de surveillance active et bienveillante ;

-Programme intervention 100% - rappel aux intervenants ;

-Programme vers le pacifique et

-Ateliers de prévention sur l'intimidation au 2^e cycle dès la rentrée.

6. Suivi aux procès-verbaux

Procès-verbal du CÉ du 25 mai 2015

-Point 16. Information de la direction

Postes

- M. D'Amour, agent de bureau : 30 heures partagées entre l'Académie et l'Est
- Le poste de technicien en documentation a été racheté, il y a donc maintien de la journée à l'Ouest mais rien à l'Est. Cependant, pour l'Est, il y aura quelqu'un qui viendra faire des heures sur demande.

Projet pilote au SDG : Mme Pitre indique que c'est très positif à l'Est

Ressources pédagogiques : Mme Boivin indique qu'au niveau de l'aide psychologique, il y a maintien de ce qui est en vigueur présentement (1/2 journée) pour l'Ouest et, pour l'Est, c'est 1 journée qui est prévue. Il y a engagement de la direction afin de prêter la psychologue à l'Ouest, si nécessaire.

7. Matériel didactique (approbation)

Il y a une augmentation appréciable des coûts à ce niveau étant donné que l'octroi des allocations est moindre.

EST :

Préscolaire : hausse de 7.10 \$ - possibilité de conclure une entente de paiement avec l'école.

1^{ère} année : sensiblement le même coût

2^{ième} : hausse de 18\$

3^{ième} : hausse de 34\$

4^{ième} : hausse de 36\$

OUEST :

La reprographie a été réévaluée et cela explique certaines différences de prix.

Il est expliqué par Mme Boivin qu'au préscolaire, une des 5 classes a prévu un montant plus élevé étant donné une méthode pédagogique différente adoptée par l'enseignant (édifice Ouest).

ATTENDU QUE L'ARTICLE 77.1 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE PRÉVOIT : « Le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents mentionnés au deuxième alinéa de l'article 7. Les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visée au paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 96.15. »

ATTENDU QUE LA DIRECTION PRÉSENTE LA LISTE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR 2015-2016;

SUR PROPOSITION DE Hélène Chagnon, appuyée par Maria Sioufi, il est résolu à l'unanimité d'approuver le matériel didactique pour l'année 2015-2016.

8. Budget 2015-2016 (adoption)

Nathalie Goetz explique que deux budgets ont été dressés étant donné la scission de l'acte d'établissement et que certaines données sont encore manquantes à ce jour. En effet, elle précise que les chiffres sont en date d'aujourd'hui mais qu'on ne peut prévoir ce que fera le MELS au courant de la prochaine année. Par ailleurs, la CSMB a décrété que l'accès au surplus pour la prochaine année scolaire était impossible.

N. Goetz souligne qu'il sera important d'avoir un budget révisé à l'automne 2015 pour les deux édifices étant donné les données manquantes.

ATTENDU QUE L'ARTICLE 95 DE LA *LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE* PRÉVOIT : « *Le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation de la commission scolaire.*»

ATTENDU QUE LES BUDGETS EST ET OUEST SONT PRÉSENTÉS PAR NATHALIE GOETZ ET LA DIRECTION;

SUR PROPOSITION DE Nathalie Goetz, appuyée par Jean-Marc Chalifoux, il est résolu à l'unanimité d'adopter les budgets Est et Ouest 2015-2016.

9. Rapport annuel (Bilan) du CÉ 2014/2015

Les membres du CÉ discutent des points inclus au Bilan du CÉ 2014/2015. Quelques propositions sont formulées.

Il est également convenu d'ajouter le nombre de rencontres du CÉ ainsi que les présences et absences.

10. Priorités du CÉ 2015/2016

Les membres discutent des priorités du CÉ pour 2015-2016. Quelques propositions sont formulées. Ces priorités seront présentées lors de l'Assemblée générale des parents le 10 septembre 2015.

11. Mandats des membres et élections 2015/2016

C'est lors de l'Assemblée générale des parents qu'il y aura élection des membres du CÉ.

La présidente, Mme Diane Pemberton-Smith, prépare un document afin d'expliquer le rôle du CÉ ainsi que les postes à combler. Ce document sera envoyé par courriel aux parents de l'école avant le 10 septembre 2015.

12. Nouvel acte d'établissement Saint-Clément Ouest (information)

M. Binette informe le CÉ que lors du dernier Conseil des commissaires, l'acte d'établissement pour l'Ouest a été créé.

13. Compte-rendu des comités bénévoles et la Fondation / CRPRN

Les membres du CÉ n'ont aucun commentaire à formuler à la suite de la lecture du compte-rendu.

Valérie Pelletier indique que dans le cadre de la dernière rencontre du CRPRN, le directeur adjoint de la CSMB, M. Bertrand, était absent. Il n'a donc pas été question des budgets gouvernementaux et des coupures envisagées.

14. Information des Services de garde

Est : Mme Diane Pitre et son équipe sont dans la préparation de la Kermesse (repas hot-dogs)

Ouest : Mme Geneviève Gauthier se prépare également à la kermesse (repas pizza et barbe à papa)

15. Correspondance à l'attention du conseil

Conformément à l'article 68 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente Mme Pemberto-Smith propose un huis clos, appuyée par Patricia Gravel. Le huis clos a été levé par la présidente, appuyée par Nathalie Goetz.

Il est également question d'une lettre de Rudi Maghuin, du comité de parents de la CSMB, au sujet des coupures et moyens de pression exercés par les enseignants.

16. Informations de la direction

16.1 Clientèle

Rien de nouveau à cet égard.

16.2 Projet cour d'école

Mme Boivin indique que la direction est toujours dans l'attente du nom de l'entrepreneur qui exécutera les travaux à compter du 25 juin 2015.

16.3 Entretien du bâtiment

Cet item a déjà été discuté au point 2.

16.4 Évacuation à l'Est - infiltration d'eau

Mme Boivin explique au CÉ que c'est une fuite d'eau ayant migré vers la salle électrique qui a provoqué l'évacuation de l'édifice Est le 26 mai 2015. La provenance de cette fuite n'est pas connue.

La vaccination des 4ièmes années était en cours à ce moment. Elle sera complétée jeudi prochain. L'alimentation du bâtiment a été déconnectée par l'extérieur et les pompiers ont constaté que les dommages étaient minimes. Les circuits seront rénovés cet été.

Un membre parent demande s'il existe une alarme pour une fuite d'eau dans salle électrique. Mme Boivin indique que non mais précise que selon elle, l'alarme de feu ou de fumée se serait déclenchée s'il y avait eu du feu ou de la fumée.

La direction indique que l'évacuation s'est très bien déroulée.

Un membre parent demande ce qui serait arrivé si c'était l'hiver. Mme Boivin a confirmé que les enfants auraient été évacués dans le sous-sol de l'église. La direction a les clés dans la trousse d'urgence ainsi que des numéros pour rejoindre des personnes ressources.

17. Dates

17.1 Assemblée Générale : **Jeudi 10 septembre - 18h30** dans chacune des écoles

17.2 Rencontre des classes **Jeudi 10 septembre - 19h30** dans chacune des écoles

18. Varia

- Demande d'agrandissement à l'Ouest : la direction n'a toujours pas de nouvelles.

- Multi niveau à l'Ouest : il y a surplus d'élèves en 1 et 2^{ième} et ainsi, un groupe multi niveau sera créé.

- Demandes de transferts à l'Ouest acceptées par la CSMB : M. Binette indique qu'il n'y en a pas beaucoup. Quant à l'Est, Mme Boivin dit que certains renouvellements ont été acceptés (enfants présents depuis longtemps) mais la tendance est à la baisse. Elle parle d'une dizaine de demandes.

- Présentation du logo pour l'édifice Ouest : Sébastien Moïse a travaillé sur le logo et tous les membres du CÉ font part de leur appréciation quant au produit fini.

Levée de la séance minutée à 21h44

Proposé par : Diane Pemberton-Smith

Appuyé par : Maria Sioufi